



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE, DES MEMBRES DU
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 18 JUIN 2009 À 19H00 À L'HÔTEL DE VILLE
DE CARIGNAN.**

Étaient présents :

Monsieur Normand Houle, président, Ville de Chambly
Madame Louise Bisailon-Marcil, vice-présidente, Ville de Carignan
Monsieur Donald Pelchat, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Michel Lavigne, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Ken Moquin, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jean Guy Legendre, administrateur, Ville de Carignan

Étaient également présents :

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, Société Gestrans
Madame Patricia Auger, Société Gestrans
Madame Josie Gagnon, Société Gestrans

Étaient absents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans

***Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil Intermunicipal de
Transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée régulière et constituée.***

Monsieur Normand Houle agit en qualité de président de l'assemblée.
Madame Murielle Allatt agit en qualité de secrétaire-trésorière adjointe.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 18 juin 2009;
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 mai 2009;
 - 1.3 Adoption des comptes à payer du mois de mai 2009;
 - 1.4 Adoption de règlement 04-2009 – Horaire d'automne;
 - 1.5 Résolution concernant les prélèvements bancaires;
 - 1.6 Résolution concernant la proposition de Géomap Gis pour l'ajout du support des publicités au site Internet du CIT CRC;
 - 1.7 Résolution concernant le véhicule supplémentaire de type minibus;
 - 1.8 Résolution approuvant le contrat de taxi;
 - 1.9 Préautorisation de signatures des comptes à payer du mois de juin 2009.
2. Bienvenue aux usagers
3. Suivi de la réunion du 28 mai 2009 :
 - 3.1 Suivi dossier cartes à puces;
 - 3.2 Suivi du dossier de financement métropolitain;
 - 3.3 Entente intermunicipale.
4. La situation financière au 31 mai 2009.
5. Le rapport sur les opérations
 - 5.1 Demande de taxibus les fins de semaine.
6. Correspondance
Correspondance reçue :
 - 6.1 Observatoire de transport des personnes au Québec – 2009-06-01 /
réf. : Invitation au Dîner de l'Observatoire de transport des personnes au
Québec;



No de résolution
ou annotation

6.2 Agence métropolitaine de transport – 2009-06-08 / réf. : Situation d'urgence et/ou particulière;

6.3 Association canadienne du transport urbain – 2009-06-10 / réf. : Avis d'Exposé analytique – juin 2009;

Correspondance envoyée :

6.4 Chambly z art inc. (Dépanneur de l'Île Goyer) – 2009-06-01 / réf. : Fermeture du point de vente situé à l'Île Goyer.

7. Ajouts à l'ordre du jour :

7.1

7.2

7.3

8. Varia :

8.1

8.2

8.3

9. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

10. Levée de l'assemblée.

1.1 2009-067 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU 18 JUIN 2009

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 7.1 Autorisation de signature du chèque du transporteur;
- 7.2 Horaire de la fête du Travail;
- 7.3 Renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs;

ADOPTÉE

1.2 2009-068 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 28 MAI 2009

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 mai 2009, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2009-069 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2009

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les comptes à payer pour le mois de mai 2009.

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer, ci-après, pour le mois de mai 2009 :



No de résolution
ou annotation

COMPTES À PAYER MOIS DE MAI 2009

MOIS	NOMS	DESC.	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Mai	Bélanger Sauvé	Honoraires du 1 mars au 30 avril	281637	330,16 \$	330,16 \$	2048
Mai	Journal de Chambly	Avis reglement 03-2009	F129073	259,61 \$		
Mai	Journal de Chambly	Avis reunion 28 mai 2009	F129075	53,05 \$		
Mai	Journal de Chambly	Erratum avis reglement 03-2009	F129403	141,09 \$	453,75 \$	2049
Mai	Taxi Chambly	Service T-19 mai 2009	20090530	490,00 \$		
Mai	Taxi Chambly	Service T-45 mai 2009	20090531	1 003,00 \$	1 493,00 \$	2050
Mai	CARRA	Rachat 2004	H-402370	194,03 \$		
Mai	CARRA	Rachat 2005	H-402371	291,04 \$		
Mai	CARRA	Rachat 2006	H-402372	897,38 \$		
Mai	CARRA	Rachat 2007	H-402373	1 018,65 \$	2 401,10 \$	2051
Mai	M. Normand Houle	Réunion 28 mai 2009	20090528	285,22 \$		
Mai	M. Normand Houle	Remboursement dépenses	20090507	94,63 \$	379,85 \$	2052
Mai	Dessau Inc	Projet S.A.E.	F01554154	2 136,63 \$		
Mai	Dessau Inc	Projet S.A.E.	F015-55933	2 532,85 \$	4 669,48 \$	2053
Mai	M. Ken Moquin	Réunion 28 mai 2009	20090528	142,61 \$	142,61 \$	2054
Mai	M. Michel Lavigne	Réunion 28 mai 2009	20090528	148,16 \$	148,16 \$	2055
Mai	M. Donald Pelchat	Réunion 28 mai 2009	20090528	148,16 \$	148,16 \$	2056
Juin	Société Gestrans	Gestion Juin	F106-00773	25 165,20 \$		
Juin	Société Gestrans	Hébergement et maintenance site Internet	F106-00774	620,81 \$	25 786,01 \$	2057
Mai	M. Jean-Guy Legendre	Réunion 28 mai 2009	20090528	148,16 \$	148,16 \$	2058
Mai	Mme Louise Bisailon	Réunion 28 mai 2009	20090528	148,16 \$	148,16 \$	2059
TOTAL DES COMPTES A PAYER				36 248,60 \$	36 248,60 \$	

ADOPTÉE

1.4 2009-070 ADOPTION DU RÈGLEMENT 04-2009 – HORAIRE D'AUTOMNE

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée du Conseil tenue le 28 mai 2009, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT que lors de cette séance, une demande de dispense de lecture a été faite en même temps que l'avis de motion;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement;

CONSIDÉRANT que son objet a été mentionné à haute voix;

CONSIDÉRANT que le règlement a été publié dans le Journal de Chambly, édition du 2 juin 2009;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune opposition à ce règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Louise Bisailon-Marcil

Appuyée de : Monsieur Donald Pelchat

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 04-2009, établissant des ajouts de service à l'automne 2009 pour le transport en commun de personne dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.5 2009-071 RÉSOLUTION CONCERNANT LES PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CONSIDÉRANT que selon le nouveau contrat entre les points de vente et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, les paiements doivent se faire par prélèvement bancaire ou paiement direct;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée entre le CIT CRC et la Caisse populaire du Bassin de Chambly afin de pouvoir effectuer ce type de transaction;



No de résolution
ou annotation

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé de : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le président, monsieur Normand Houle et la secrétaire-trésorière, madame Louise Boucher, à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2009-072 RÉSOLUTION CONCERNANT LA PROPOSITION DE GÉOMAP GIS POUR L'AJOUT DU SUPPORT DES PUBLICITÉS AU SITE INTERNET DU CIT CRC

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) désire ajouter à son site Internet la possibilité de gérer des publicités en page d'accueil;

CONSIDÉRANT l'offre de service, de Géomap Gis, reçue en date du 28 mai 2009, proposée conjointement au CIT CRC et au CIT Le Richelain;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de Géomap Gis, reçue en date du 28 mai 2009, aux conditions suivantes :

1. Que l'ajout du support des publicités au site Internet du CIT CRC ne soit pas déjà prévu dans le contrat entre Géomap Gis et le CIT pour la création du site Internet;
2. Que le montant de 4 325 \$ soit divisé en portion égale entre les deux CIT, donc que le montant à payer par le CIT CRC soit de 2 162,50 \$ (excluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

1.7 2009-073 RÉSOLUTION CONCERNANT LE VÉHICULE SUPPLÉMENTAIRE DE TYPE MINIBUS

CONSIDÉRANT le projet de règlement 04-2009 établissant des ajouts de service à l'automne 2009;

CONSIDÉRANT la proposition de Société Gestran d'ajouter, au parc des véhicules du CIT CRC, un minibus afin de répondre aux modifications de service;

CONSIDÉRANT l'article 12 de la convention de transport qui spécifie la capacité du minibus à 24/30 passagers;

CONSIDÉRANT la non-disponibilité de minibus de cette capacité actuellement chez le transporteur;

CONSIDÉRANT la proposition de Véolia de substituer le minibus pour le type MCI 30 passagers aux taux horaires du minibus;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé de : Monsieur Jean-Guy Legendre
Et résolu à : L'unanimité



No de résolution
ou annotation

D'ajouter au parc des véhicules le MCI, avec capacité de 30 passagers, de l'année 2000, au taux horaire de 85,55 \$ / heure. Ce véhicule sera assigné sur le circuit 45. L'autobus dégagé du circuit 45 sera assigné sur le nouveau circuit d'Anne-Le-Seigneur.

Tel que stipulé à l'article 12F, le nouveau véhicule sera peint aux couleurs du CIT CRC.

ADOPTÉE

1.8 2009-074 RÉSOLUTION APPROUVANT LE CONTRAT DE TAXI

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire qu'un contrat soit établi entre le CIT et la compagnie de taxi;

CONSIDÉRANT le contrat de taxi proposé par Société Gestrans;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le contrat de taxi proposé par Société Gestrans.

ADOPTÉE

1.9 2009-075 PRÉAUTORISATION DE SIGNATURE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN ET JUILLET 2009

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas d'assemblée régulière du CIT Chambly-Richelieu-Carignan au mois de juillet 2009;

CONSIDÉRANT que les chèques de juin et juillet 2009 ne pourront être présentés au Conseil pour approbation, mais qu'ils devront être signés et envoyés aux fournisseurs réguliers durant le mois de juillet 2009;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

De préautoriser la signature des chèques, concernant les fournisseurs réguliers, pour les comptes à payer de juin et juillet 2009 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

De soumettre au Conseil, pour approbation, les factures des comptes de juin et juillet 2009, dont les chèques auront été préautorisés à être signés, lors de l'assemblée régulière d'août 2009.

ADOPTÉE

2. BIENVENU AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent à l'assemblée.

3. SUIVI DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2009

3.1 CARTES À PUCES

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, explique les derniers développements dans le dossier de la carte OPUS.



No de résolution
ou annotation

Madame Allatt informe le Conseil que le centre de service installé au Centre aquatique demande énormément de temps aux employés de Gestrans. La majorité des employés du Centre aquatique ne démontre aucune collaboration. Le Conseil souhaite connaître le nombre d'heures de formation prévues au budget. Monsieur Normand Houle effectuera un suivi dans ce dossier.

Monsieur Houle explique qu'une dame a appelé directement chez lui concernant une plainte déposée au service à la clientèle. Selon la dame, elle aurait reçu des réponses différentes de chacun des agents pour la même question. Il semblerait qu'il y ait eu un malentendu sur sa demande. Le dossier a été réglé de façon satisfaisante pour la cliente.

3.2 SUIVI DU DOSSIER FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, explique que plusieurs rencontres ont eu lieu et que plusieurs scénarios ont été déposés, mais qu'aucun consensus n'a été établi concernant les points en divergence.

3.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE

Monsieur Normand Houle explique au Conseil que l'entente intermunicipale vient à échéance le 11 décembre 2009. L'entente devrait être modifiée, car elle n'est pas à jour. Le Conseil va étudier le dossier.

4. SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MAI 2009

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les états financiers au 31 mai 2009.

5. RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

Monsieur Eugène Twardowski, représentant du transporteur, se joint à l'assemblée.

Madame Patricia Auger, chargée de projet chez Société Gestrans, présente le rapport sur les opérations du mois de mai 2009 en remplacement de monsieur David Viannay.

Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique une diminution de 4,34 % pour mai 2009 comparativement à mai 2008, pour le même nombre de jours, sinon la diminution serait de 8,9 %. Pour l'année 2009, à ce jour, le tableau indique une diminution totale de 2,53 %. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs où il y a dépassement du nombre de personnes assises ou les départs qui sont moins utilisés.

Pour les villes de Marieville et St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique, pour mai 2009, une diminution de 22,53 % pour Marieville, et une diminution de 33,04 % pour St-Mathias-sur-Richelieu.

Durant le mois de mai 2009, les usagers ont déposé 11 plaintes concernant 11 événements différents et une demande de service.

Une vérification devra être effectuée concernant le circuit 12 de 15h15 qui n'a pas été fait, car aucun rapport de bris mécanique n'a été reçu.

Suite à la plainte de Parc Canada concernant une altercation entre un préposé de Parc Canada et d'un chauffeur, le Conseil demande qu'une lettre soit envoyée demandant la collaboration de Parc Canada lors du passage des autobus.

5.1 DEMANDE DE TAXIBUS LES FINS DE SEMAINE

Afin de répondre à la demande de l'usagère qui désire un service de taxibus les fins de semaine, un montant d'environ 2 224 \$ / an devra être déboursé par Carignan en plus de modifier à la hausse la quote-part de la ville. Les représentants de la ville de Carignan décident de ne pas donner suite à la demande pour le moment.



No de résolution
ou annotation

6 CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 6.1 Observatoire de transport des personnes au Québec – 2009-06-01 / réf. : Invitation au Dîner de l'Observatoire de transport des personnes au Québec;
- 6.2 Agence métropolitaine de transport – 2009-06-08 / réf. : Situation d'urgence et/ou particulière;
- 6.3 Association canadienne du transport urbain – 2009-06-10 / réf. : Avis d'Exposé analytique – juin 2009;

Correspondance envoyée :

- 6.4 Chambly z art inc. (Dépanneur de l'Île Goyer) – 2009-06-01 / réf. : Fermeture du point de vente situé à l'Île Goyer.

Tous les équipements d'Opus ont été enlevés au Dépanneur de l'Île Goyer ainsi que tous les titres appartenant au CIT. Le dossier est réglé.

7 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2009-076 AUTORISATION DE SIGNATURE DU CHÈQUE DU TRANSPORTEUR

CONSIDÉRANT que parfois les dates des assemblées ne permettent pas au Conseil de respecter un délai raisonnable dans le paiement de la facture du transporteur;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire autoriser le paiement de la facture du transporteur pour que celui-ci soit envoyé dans un délai raisonnable;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

De préautoriser le paiement de la facture du transporteur afin que celui-ci soit envoyé dans un délai raisonnable.

De soumettre la facture du transporteur au Conseil, pour approbation, lors de l'assemblée régulière qui suivra. Advenant que des corrections doivent être effectuées à la facture, le montant des corrections sera appliqué sur la facture subséquente.

ADOPTÉE

7.2 2009-077 HORAIRE DE LA FÊTE DU TRAVAIL

CONSIDÉRANT que lors du congé férié de la fête du Travail, il y aura une baisse de l'achalandage;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi lors du congé férié de la fête du Travail (lundi 7 septembre 2009).

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

7.3 2009-078 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants, du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, souscrit par l'entremise de la firme Aon-Parizeau, avec la compagnie Saint-Paul Garantie, portant le No 10124467, vient à échéance le 17 août 2009;

CONSIDÉRANT la soumission, d'Aon-Parizeau, qui a été reçue le 17 juin 2009 par l'entremise de madame Sonia Paquette, courtière en assurance de dommages;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé de : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la soumission d'Aon-Parizeau pour le renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants pour une période de trois (3) ans, du 17 août 2009 au 17 août 2012, pour un montant de 2 376 \$ payable annuellement le 17 août 2009, 17 août 2010 et 17 août 2011.

D'accepter de payer les honoraires de placement de 125 \$ seulement lors du renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants en 2009.

ADOPTÉE

8 VARIA

Aucun varia.

9 2009-079 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière le 20 août 2009 à la Ville de Richelieu.

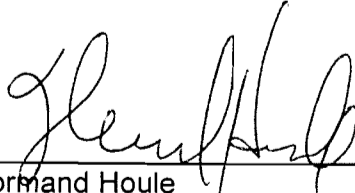
ADOPTÉE

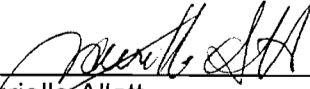
10 2009-080 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée à 19h55.

ADOPTÉE


Normand Houle
Président


Murielle Allatt
Secrétaire-trésorière adjointe